

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 22 (1884)
Heft: 23

Artikel: Evian
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-188265>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.01.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

hauts-bancs, un trottoir où les piétons circulaient à l'abri ; au milieu de la rue, entre les deux rangées d'échoppes, une voie étroite et mal pavée pour la circulation des véhicules. Tandis que toutes les fenêtres étincelaient de luminaires de toute nature, la plate-forme extérieure de chaque haut-banc resplendissait de lampions, de verres de couleur ou de simples chandelles. L'effet de cette multitude de points lumineux brillant à toutes les hauteurs, de Rive à Bel-Air, surpassait tout ce qu'on pourrait imaginer.

Nous voudrions savoir décrire la cérémonie de l'inauguration du monument, réunissant sur la place Neuve tant de milliers de personnes, civils et militaires, véritable mer humaine s'étendant onduleuse de tous côtés et sans interruption, du centre de la place aux estrades, aux escaliers, au seuil des habitations, aux balcons, aux toitures, bariolée et chatoyante des innombrables couleurs des drapeaux, des costumes féminins, des uniformes, des armes étincelant au soleil ?

Vu des hauteurs de la Treille, ce spectacle était grandiose. L'impression dont on se sentait si vivement saisi n'était troublée que par les réflexions des gamins genevois, impatients de voir découvrir le monument voilé par des drapeaux. Ceux-ci s'entr'ouvrant de temps en temps, sous l'agitation du vent, laissaient apercevoir quelque partie de la statue, et tous de crier à tue-tête : « As-tu vu le bidet ? — Une patte seulement. — Tiens, la queue !... »

Et dire que nos Confédérés de Fribourg ont refusé d'assister officiellement à cette solennité patriotique !... On n'en croit pas ses yeux, en lisant dans l'*Ami du peuple*, cette apostrophe en réponse à la cordiale invitation qui leur était adressée :

« ... Ah ! c'est donc tout ce que Genève est en état » de nous donner pour resserrer les liens de deux » anciennes combourgeoisies : une genuflexion au » pied du monument Dufour !

» S' imagine-t-on vraiment les représentants de » notre haut Conseil d'Etat, accompagnés des huis- » siers aux couleurs fribourgeoises, humant l'en- » cens qui va être brûlé en l'honneur du vainqueur » du Sunderbund ?... »

Décidément, cher *Ami du peuple*, ce n'est pas là de l'esprit. Pourquoi se fâcher et rappeler ce malheureux Sunderbund, depuis longtemps oublié par vos adversaires d'alors ? Vous le savez, maman Confédération a parfois grand souci d'arranger ses 22 garçons, et s'il arrive que quelques-uns d'entr'eux se mutinent, maman se fâche et châtie pour le bien de tous. N'est-ce pas tout naturel ?

« Humer l'encens brûlé en l'honneur du vainqueur du Sunderbund ?... » Savez-vous ce que vous auriez humé en ces jours de fêtes, ingrats ?... Des paroles amies, de chaudes et fraternelles poignées de mains, et ce qui n'est point à dédaigner, le fumet de vins délicieux offerts aux invités. — Cela ne vous donne-t-il pas à réfléchir pour une autre fois ?...

Où, nous en avons la conviction, si vous vous étiez franchement associés à cette belle et patrio-

tique démonstration, vous n'auriez pu vous empêcher de vous écrier avec le chansonnier populaire :

Genève allègrement campée,
Le front orné de l'écusson,
Dans un manteau de fleurs drapée
Fait les honneurs de sa maison !
La RÉPUBLIQUE illustre et familière
Ouvre sa porte à tous hospitalière.

Genève, tressaille d'orgueil !
Un peuple entier franchit ton seuil,
Ayant aux mains la palme de gloire fleurie,
Et dans un geste triomphant,
Il la décerne à ton enfant,
Mélant son nom au nom sacré de la Patrie.

L. M.

Evian.

Vous souvenez-vous d'Evian, il y a quinze ou vingt ans, de ses rues sales, de ses boutiques où s'entassaient pêle-mêle toute espèce de produits, l'indienne, les épices, la charcuterie, la poterie, etc. ? Vous souvenez-vous enfin de ses demeures délabrées, sur le seuil desquelles la mère peignait ses enfants et les délivrait de leurs parasites aux yeux des passants ; de ses restaurants en face desquels on réfléchissait longtemps avant d'entrer ?...

Aujourd'hui, cette petite ville est toute regaillardie, ses rues ont changé de toilette, son port s'est embelli, de magnifiques hôtels montrent au loin leurs riches façades et leurs somptueuses terrasses ; de nombreuses et coquettes villas s'abritent derrière les bosquets en fleurs. Enfin, les eaux minérales d'Evian ont fait de cette localité une station thermale des plus fréquentées. Chaque année, de nombreux étrangers, parmi lesquels on remarque assez fréquemment des célébrités littéraires, politiques ou autres, viennent y passer la saison.

A côté de ces attraits et de la question de santé, celle des plaisirs n'est point négligée. Evian aura très prochainement une délicieuse salle de spectacle ; une troupe d'opéra-comique, de comédie et de vaudeville est engagée ; l'orchestre est bien composé ; les fêtes et les distractions de tout genre vont se succéder : concerts quotidiens dans le parc, représentations de puppazzi, bals, feux d'artifices, ascensions aérostatiques, etc. Les personnes qui n'ont pas revu cette petite ville depuis un certain nombre d'années, ne s'y reconnaîtront certainement pas.

Onna reponsa dè dou francs.

Se vo sécâodè onna panosse ào bin on panaman pè la fenêtra quand on gâpion passè dein la tserrâire, ma fâi tant pi por vo, pourrès fennès, vo faut portâ voutrè greçons ein sekchon dè police iô on vo met bo et bin à l'ameinda, que ma fâi n'ia rein dè pe justo, kâ du que cein est defeindu, lo faut pas fêrè. On pào tot parâi restâ 'na brava dzein quand bin on a reçeu on savon d'on municipau ; mâ cein eingrindzè quand mémo. S'on vâo sè mettè ein contravein- chon et s'esquivâ dè l'ameinda, ma fâi, ye faut avâi prâo boutafrou et savâi trovâ dâi boumès résons po eimbéguinâ lo municipau ; mâ tsacon ne pào pas,